

Avril 2015 - N° 56



**Le Maire**  
**Alain CHANIER**

Chers concitoyens,

L'année 2015 sera riche en activités malgré les restrictions budgétaires, ce qui m'a contraint à construire un budget comme de coutume sans tricotage de mensonges.

Un budget réaliste qui prend en compte les besoins de la commune, avec des dépenses mesurées et toujours pour le bien de chacun.

Je regrette simplement que certains élus cherchent toujours une faille injustifiée au mépris des réalisations programmées.

Je vais de nouveau faire le point sur mes engagements (avec les élus réalistes). Il s'agira d'une tranche d'aménagement du chemin des Terres Fortes pour un montant de 355 443 € TTC. La dernière phase est prévue en 2016 après le vote du budget pour une somme de 47 072 € TTC.

Toujours à l'ordre du jour, le déplace-

ment de la boulangerie dans l'ancien local du bureau de poste.

Encore un instant de vérité, nos partenaires financiers sont présents, le Conseil général à hauteur de 45 600 €, l'État pour 44 991 €, la Chambre des Métiers nous accompagne pour la sélection du prétendant. L'Europe sera également partenaire financier.

Pour les extensions de réseau assainissement comme prévues initialement, il s'agira de la rue Côte de Chéroux. Par contre, il a fallu tenir compte des observations du bureau de la qualité de l'eau, et de la police de l'eau qui nous contraignent à la réhabilitation de notre lagune et également à son extension pour accueillir plus de population, ou raccorder plus de pavillons en centre bourg.

Pour cela lors de la séance du conseil municipal du 2 avril, j'ai

proposé une délibération qui nous engage à programmer les travaux avec un échéancier courant jusqu'en 2018.

Cette obligation aura une répercussion sur la programmation de la salle socio-culturelle, mais pendant ce temps-là, j'étudierai toutes les possibilités.

Voilà pourquoi et comme je le souligne souvent nous devons suivre et respecter les instructions, pour certaines liées à la qualité environnementale.

Et puis pour clore cet édito, j'ai soumis une nouvelle fois le maintien des taux d'imposition pour 2015.

A Chamblet tout va bien, je m'en félicite.

Je remercie tous les élus qui s'impliquent au quotidien pour votre bien être, et la transmission d'une bonne image de votre commune.

Bonne lecture à tous

## Actualités

### Sa majesté Carnaval brûlée au complexe Gustave Piot

Les animateurs des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) s'étaient associés aux enseignants pour organiser le traditionnel carnaval.

Après un parcours dans le bourg rythmé par des musiques colorées sous une pluie de confettis, sa majesté carnaval, conduite par le maire, a rejoint le bûcher au complexe Gustave Piot.

Dans une ambiance festive, les animateurs, les parents accompagnateurs costumés, les enseignants transformés en animaux marins encadraient les enfants revêtus de leurs déguisements favoris.

Après l'embrasement, la météo ensoleillée a permis aux enfants de terminer l'après-midi au stade pour partager le goûter ainsi que des jeux pilotés par les animateurs des TAP.



### Des crêpes intergénérationnelles

Pour la troisième année, le club de l'Amitié des Aînés Ruraux s'est associé aux activités carnavalesques de l'école. Pour l'occasion, la salle André Roux et la salle d'activités de l'école maternelle se sont transformées en ateliers cuisine.

C'est ainsi que six litres de pâte et cinq cents crêpes ont été cuisinées par les enfants sous le contrôle attentif des aînés.

Les crêpes ont été dégustées au goûter mettant fin aux festivités de l'après-midi.



### Les menus de la cantine

Une réunion d'informations et d'échanges à l'attention des parents d'élèves aura lieu mardi 26 mai à 18h à la salle polyvalente en présence des diététiciennes.

### Olivier nous a quittés

La brutale disparition d'Olivier, jeudi 5 février, a répandu une effroyable tristesse auprès des élus, du personnel communal, du monde associatif, de l'ensemble des Chamblétois.

Depuis 2006, souriant, serviable, toujours disponible, Olivier s'impliquait dans ses diverses activités professionnelles et associatives pour le bien-être de tous et l'image de la commune.

Même si le temps efface certains souvenirs, sa silhouette laissera une trace indélébile dans la commune.



### Inscriptions à l'école maternelle

L'école maternelle accueille les enfants de Chamblet et de Saint-Angel. Afin d'inscrire les enfants nés en 2012, Anne-Gaëlle AMIZET, directrice, sera présente à l'école les jeudis soirs de 16h30 à 18h jusqu'au 29 mai ainsi que samedi 30 mai de 10h à 12h.

Se munir du carnet de santé de l'enfant et d'une fiche de pré-inscription établie par la mairie.

Des journées portes ouvertes seront organisées pour la visite de l'école maternelle.

## Conseil municipal du 5 janvier 2015

### Cession ancienne école et logement attenant rue de la Faucherelle

Suite à la construction de la nouvelle école primaire, le principe de la cession des bâtiments de l'ancienne école a été adopté par délibération du conseil municipal du 30 juin 2011.

Par délibération du 6 novembre 2014, le conseil municipal a sollicité la désaffectation et le déclassement du domaine public communal de ces locaux. Ces demandes ont reçu les avis favorables de M. le Directeur académique des services de l'Éducation Nationale et de M. le Sous-Préfet de Montluçon.

Le conseil municipal, après délibération, par 12 voix pour et 3 contre (Arnaud LAMY, Delphine MICHARD, Michel HUREAU), décide de la cession de cette propriété à Mme Laurence CAMUS et M. Didier CEYSSAT pour un montant net vendeur de 67 200 €.

## Conseil municipal du 5 février 2015

### Restructuration du site de l'ancienne poste - création d'une boulangerie - plan de financement

L'artisan boulanger installé sur la commune cessera son activité fin septembre 2015. Il n'a pas de repreneur, son fonds de commerce est

vétuste et le matériel est obsolète. Afin de maintenir cette offre de service, le Maire propose que les locaux de l'ancienne poste soient restructurés afin d'accueillir une boulangerie. L'étude réalisée par l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA) conclue à une estimation financière totale de 264 680 € HT, répartie comme suit :  
Travaux : 128 400 € HT - Frais annexes (20 %) : 25 680 € HT - Matériel : 110 600 € HT  
Le conseil municipal décide, à l'unanimité de réaliser les travaux de restructuration de ce bâtiment en vue de créer une boulangerie pour un montant de travaux estimé à 154 080 € HT (travaux hors matériel), sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR (44 991 €) et du conseil général de l'Allier au titre du Fonds Départemental de Soutien au petit Commerce et à l'Artisanat (45 600 €), la part restant à la charge de la commune étant de 66 489 €.

### Location immeuble 12 rue du Chéroux

L'immeuble situé 12 rue du Chéroux, acquis par la commune en 2013 étant disponible dans l'attente d'un projet d'aménagement du secteur, le Maire propose de louer ce bien à Mme Karine SUHARD, artisan potier pour installer son atelier. Le montant de loyer mensuel proposé est de 100 € avec un accord de gratuité sur les 6 premiers mois à titre d'aide à l'installation.

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions (Arnaud LAMY, Michel HUREAU), décide de louer cet immeuble à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015 dans les conditions ci-dessus indiquées.

### Contrôle et entretien des poteaux incendie

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de la convention de contrôle et d'entretien des poteaux incendie avec le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Région Minière, pour une durée de 3 ans soit du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017.

La rémunération est fixée à 23,33 € HT par poteau incendie et par an.

### Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif

Conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à engager et mandater de nouvelles dépenses d'investissement avant l'adoption du BP 2015. L'autorisation est limitée au quart des crédits ouverts au titre de l'exercice 2014, déduction faite des dépenses relatives au remboursement de la dette, soit 68 650 €. Les crédits engagés sur la base de cette autorisation seront repris au budget primitif principal 2015.

## Conseil municipal du 2 avril 2015

### Instruction des actes d'urbanisme par l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA)

L'article 134 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové dite loi « Alur » réserve à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 la mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme uniquement aux communes compétentes appartenant à une communauté de communes de moins de 10 000 habitants.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de confier l'instruction des autorisations d'urbanisme à l'ATDA, qui propose un service comprenant notamment l'instruction de ces dossiers.

### Réhabilitation de la station d'épuration du bourg

La station d'épuration située au bourg ne respecte pas les obligations réglementaires édictées par la loi sur l'eau. Il convient que le conseil municipal s'engage à réaliser à court terme les travaux de mise en conformité, préalable obligatoire à tout accord d'extension de réseau.

Le conseil municipal s'engage, à l'unanimité comme suit : la déclaration de rejet au titre de la loi sur l'eau sera réalisée en 2015 et les travaux de réhabilitation seront effectués au plus tard en 2018.

### Approbation comptes de gestion 2014 budget communal et budget assainissement

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2014.

### Approbation du compte administratif budget communal

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Michèle DUFFAULT, approuve à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes :

Compte administratif budget communal 2015		
Dépenses fonctionnement 663 385,61 €	Recettes fonctionnement 746 015,75 €	Excédent fonctionnement 82 630,14 €
Dépenses investissement 927 483,78 €	Recettes investissement 889 195,10 €	Déficit investissement 38 288,68 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 48 754,00 €		Reste à réaliser en recettes investissement 60 670,00 €

### Approbation du compte administratif budget assainissement

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Michèle DUFFAULT, approuve à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes :

Compte administratif budget communal 2013		
Dépenses fonctionnement 26 676,29 €	Recettes fonctionnement 34 765,63 €	Excédent fonctionnement 8 089,34 €
Dépenses investissement 257 931,67 €	Recettes investissement 284 752,63 €	Excédent investissement 28 820,96 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 0,00 €		Reste à réaliser en recettes investissement 7026,00 €

### Fixation du taux des quatre taxes directes locales 2015

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux des 4 taxes directes locales :

Taxe d'habitation :	24,25
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	12,70
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	32,19
Cotisation foncière des entreprises :	27,09

### Vote du budget primitif communal 2015

Le conseil municipal, par 13 voix pour, 1 contre (Michel HUREAU) et 1 abstention (Arnaud LAMY), vote le budget primitif communal de l'exercice 2015 :

Fonctionnement : 799 698,00 € Investissement : 633 161,00 €

### Vote du budget primitif annexe 2015 - assainissement

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif annexe assainissement de l'exercice 2015 :

Fonctionnement : 52 020,00 € Investissement : 93 637,00 €

### Vote du budget primitif annexe 2015 - boulangerie

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions (Delphine MICHARD, Michel HUREAU), vote le budget primitif annexe boulangerie de l'exercice 2015 :

Fonctionnement : 0,00 € Investissement : 184 896,00 €

## Infos diverses...

**Tri'Tou mobile** : passage samedi 4 juillet

**Logements libres** : impasse des Tourterelles - S'adresser en mairie

**Attention aux guêpes** : la factrice remercie les Chambletois de vérifier que des guêpes n'élisent pas domicile dans leurs boîtes aux lettres

## Aménagement - Urbanisme

Vous souhaitez engager des travaux de rénovation de toiture, de réfection de façade, installer un abri de jardin, une serre, etc... Renseignez-vous en mairie sur les démarches réglementaires à respecter.

## Contrat communal d'aménagement du bourg

### Chemin des Mineurs et rue des Terres Fortes

Les travaux d'aménagement rue des Mineurs sont achevés.

La signalisation définitive a été mise en place, notamment le panneau d'entrée d'agglomération qui rappelle que la vitesse est désormais limitée à 50 km/h.



La deuxième tranche, rue des Terres Fortes a démarré début avril. Merci aux riverains de faire preuve de patience et de respect envers les entreprises. Dans quelques mois, ce nouveau quartier bénéficiera à son tour d'un environnement sécurisé de qualité.



## Coup de froid tempéré par la chaleur humaine des aînés

Même si les 75 Chamblétois de plus de 65 ans ont été accueillis pour le traditionnel repas communal de l'amitié dans une atmosphère frisque, l'ambiance chaleureuse a vite réchauffé les esprits.

L'excellent menu était arrosé de boissons teintées de blanc et rouge, avec un soupçon de petit noir et quelques fines bulles dorées, tout cela avec modération.

Puis l'animation par les Troubadours des Bruyères a permis de maintenir la température sur la piste de danse. En fin d'après-midi, les aînés se sont quittés ravis en promettant de se retrouver en janvier 2016 !



## Rencontre avec les agriculteurs

Comme c'est le cas à travers les réunions de quartier, le conseil municipal a convié les agriculteurs à venir dialoguer sur les projets de la commune et exposer leurs propres préoccupations.

Alain CHANIER a d'abord rappelé les projets prioritaires ainsi que les contraintes budgétaires imposées aux collectivités.

L'entretien des chemins communaux a ensuite été abordé. Les échanges cordiaux ont permis d'envisager un partenariat entre les élus et les agriculteurs, qui sont prêts à mettre en place les matériaux fournis par la municipalité.



Quant à l'élagage des haies, les personnes présentes ont partagé les mêmes critiques vis à vis des négligences constatées qui n'ont que des conséquences néfastes sur le domaine public.

## La chandeleur à la garderie

À l'occasion de la chandeleur, les enfants fréquentant la garderie étaient réjouis de déguster les crêpes préparées par Jocelyne et Chantal.



## Commémoration du 19 mars 1962

Sur la musique de la Garde Républicaine, les participants à la cérémonie ont défilé jusqu'au monument aux morts. Des gerbes ont été déposées par la FNACA de Montluçon, le monde combattant de Chamblet, la municipalité et le député suppléant.

Après lecture des messages, l'appel aux morts a été suivi de la sonnerie aux morts et de l'honneur aux drapeaux.

## Permis piéton

Les élèves de CE2/CM1/CM2 de l'école « les champs d'blé » ont à nouveau réussi leur permis piéton.

Le maire et l'adjudant Didier IMBERT ont félicité les 41 récipiendaires et remis le précieux sésame avant de partager la collation offerte par la municipalité.



## Rencontre avec les habitants du Boutillon et la route de Montluçon

Samedi 7 mars, le maire accompagné de membres du conseil municipal a reçu les habitants du Boutillon et de la route de Montluçon.

Alain CHANIER a fait un rapide tour d'horizon des réalisations récentes et des projets.



Un moment d'échanges en toute convivialité a ensuite permis à tous de s'exprimer. Parmi les doléances, sont revenus les nuisances causées par les aboiements de chiens, le trafic important de poids lourds et leur stationnement la nuit sur le bas-côté gênant la visibilité. La majorité des présents a été favorable à l'installation de radars pédagogiques. Alain CHANIER a confirmé que ce type d'équipement était inscrit au budget.

A la demande d'installation de bacs pour déchets verts, il a été répondu que ce n'était pas prévu par le SICTOM dont les prochaines démarches concernent l'équipement des foyers avec un container de déchets ménagers et un container jaune de déchets recyclables (prévu en 2015 pour notre communauté de communes).

Les riverains ont aussi demandé l'aménagement de cheminements piétonniers le long de la route de Montluçon qui permettraient de limiter les problèmes de ruissellement d'eau importants par fortes pluies et de sécuriser les déplacements.

Alain CHANIER a signalé que d'autres sections, similaires à la première tranche de travaux, seraient réalisées en fonction des disponibilités financières de la commune.

Chacun est reparti satisfait de ce type de réunion « en petit comité », qui permet de formuler ses remarques et ses propositions d'amélioration.

## Les Sablons et le Côteau le 6 juin

Les élus rencontreront samedi 6 juin à 10h30 à la salle André ROUX les habitants des lotissements des Sablons et du Côteau. Une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres en temps utile.

## L'atelier de Karine

Depuis début mars, Karine SUHARD a sérieusement rafraîchi le bâtiment loué par la commune au Chéroux, pour installer son atelier de poterie.

Une porte ouverte aura lieu fin mai puis Karine partagera sa passion en proposant des initiations aux enfants dans les établissements scolaires ou centres aérés ainsi qu'aux adultes à l'atelier.



## Les cinq sens invités au Printemps de Chamblet

Les nombreux visiteurs de la 7<sup>ème</sup> édition du Printemps de Chamblet, ont été conviés dimanche 12 avril dans l'enceinte de l'école « les champs d'blé » à des activités variées mêlant les cinq sens.

Côté animations, les enfants se sont attardés à loisir aux divers ateliers préparés depuis plusieurs semaines par les enseignants de l'école et les animateurs des TAP : loto des odeurs, loto des couleurs, jeu informatique « vis ma vue », jeu de société « entendre, voir, parler », parcours sensoriel, boîtes « toucher ».

Dans la matinée, les enfants sont partis dans la nature pour un atelier « Land Art ». Les œuvres éphémères, réalisées avec des

objets de la nature, ont laissé des souvenirs photographiques qui resteront exposés à l'école.

L'après-midi dès 14 h 30, la salle polyvalente a été prise d'assaut par les parents, grands-parents et sympathisants de l'école pour découvrir les créations musicales et les ambiances sonores inédites proposées par les élèves sous la baguette de Cédric Clairet. Durant toute la journée, les visiteurs pouvaient se renseigner ou s'approvisionner auprès de nos fidèles amateurs de la nature : confitures et légumes de Patrick Courtine, miels et produits dérivés de Denis Lot, vinaigre de cidre aromatisé de Claire Le Morgne, plants des bénévoles de la commission extra-municipale sans oublier l'herbier présenté par les amis des arbres.

La municipalité remercie les enseignants et les animateurs des TAP pour leur participation active à la réussite des manifestations locales que sont le carnaval et le Printemps de Chamblet à l'aube des vacances scolaires de printemps.



## Vie locale et associative

### Assemblée générale des donneurs de sang

L'association des donneurs de sang de Chamblet, Deneuille-les-Mines et Saint-Angel a tenu son assemblée générale 2015 à Chamblet. Lors du bilan moral, la présidente a rappelé la bonne organisation de quatre dons en 2014 : deux à Saint-Angel, un à Chamblet et un à Deneuille-les-Mines. Elle s'est aussi félicitée de la bonne réussite de la randonnée pédestre à Deneuille-les-Mines qui a rassemblé 46 marcheurs.

Cette rencontre annuelle a aussi été l'occasion de remettre des diplômes à 17 personnes dont Monique Delcroix pour 60 dons et Jean-Paul Michard, créateur de l'association pour 100 dons.



Les prochains dons auront lieu le 1<sup>er</sup> juin à Saint-Angel, le 30 juillet à Chamblet et le 3 novembre à Saint-Angel. La randonnée pédestre sera reconduite le 6 septembre à Chamblet.

### Amicale de Pêche – ouverture fraîche et ventée

Dimanche 5 avril, au bord de l'étang communal, les pêcheurs courageux n'ont réussi à capturer que quelques truites parmi les 120 venues de la pisciculture à l'occasion de l'ouverture.

Le soleil brillait mais la gelée du petit matin

avait laissé trop de fraîcheur complétée par le vent du nord.



Quelques spécimens ont néanmoins mordu à l'hameçon : gardons, tanches, carpes. Les fidèles ne sont pas démoralisés : il reste des truites, il y aura des jours meilleurs, on reviendra ...

### 700 participants à la randonnée des pissenlits

La météo fraîche mais ensoleillée reflétant l'arrivée du printemps a attiré dès le tout début de l'après-midi, 700 randonneurs qui se sont engagés avec entrain jusqu'à Nérès-les-Bains pour les plus courageux, sur les trois circuits pédestres ou sur le circuit VTT pour les quelques adeptes.

Au retour, après un petit rosé pamplemousse, la collation, dont la traditionnelle salade de pissenlits aux lardons, était servie aux 450 personnes ravies de pouvoir s'installer sous les bamums ou dans la salle. Entre deux bouchées, les langues se déliaient dans une ambiance très conviviale pour conclure « rendez-vous en 2016 pour la quinzième édition ».



### L'agenda du trimestre

8 mai - 11h : Commémoration 8 mai 1945  
26 juin - 18h : Assemblée Générale ESC

### Calendrier des manifestations du trimestre

22 au  
24 mai : Iron Horse Party - Moto Club  
6 juin : Fête de l'École  
14 juin : Concours de pêche ESC  
20 juin : Journée champêtre  
Crony Band  
28 juin : 14<sup>ème</sup> fête du Bœuf  
11 juillet : Barbecue ESC

### Fête du Bœuf - Le manège de Diego le 28 juin

Le Comité des Fêtes organise le 28 juin prochain la 14<sup>ème</sup> Grande Fête du Bœuf, qui se déroulera cette année autour du thème du CIRQUE.



Chamblet installera son manège au complexe Gustave Piot pour accueillir le groupe Diego n'Co et ses acrobates. Chevaux, ânes et poneys évolueront dans divers numéros de dressage, de liberté et de voltige. Ce spectacle mêlera avec humour et tendresse des prouesses acrobatiques inspirées des plus anciennes disciplines de cirque, dans une mise en scène drôle et décalée.

La partie musicale sera assurée par La Bande à Bardet, formation bien connue et appréciée dans notre région par son répertoire coloré, son dynamisme et sa bonne humeur permanente.

Comme chaque année, le programme prévoit également des jeux et des animations pour les enfants, notamment un atelier de maquillage avant de terminer la journée avec la retraite aux flambeaux, le feu de la Saint-Jean et le final pyrotechnique.

Différentes formules de restauration étant proposées aux visiteurs dans le cadre de la manifestation, le comité des Fêtes vous rappelle que le pique nique n'est pas autorisé sur le site. Rens. : 06 73 74 08 23 - 06 68 74 33 95

### Moto Club – Iron Horse Party

Le complexe Gustave Piot accueille les 22, 23 et 24 mai la première « Iron Horse Party » organisée par le Moto Club départemental. Concerts, défilés et divers stands seront les animations proposées pour ce week-end ouvert à tous, motards ou non.